

HÔTEL DE VILLE

Service Juridique
N° tél. : 01 69 49 77 05
N/Réf. : NDA/CM/ML

DECISION N°2008/34

OBJET : Contrat de bail de courte durée conclu entre la Commune et la SEM « Développement Val d'Yerres » pour les locaux sis 4, rue Rossini

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 4 avril 2001, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du Conseil Municipal des 28 juin 2001, 24 janvier 2002, 27 juin 2002 et 15 mars 2007 modifiant et complétant la délégation de pouvoirs accordée au Maire, respectivement en matière de droit de préemption, de passation de marchés publics, de réalisation d'emprunts et de placements de fonds,

CONSIDERANT que la Commune est propriétaire du local sis 4, rue Rossini à Yerres,

CONSIDERANT que ces locaux sont occupés par la SEM « Développement Val d'Yerres » depuis le 1^{er} novembre 2006 et qu'il convient de passer un contrat de bail de courte durée,

DECIDE

DE passer un contrat de bail de courte durée de locaux communaux sis 4, rue Rossini à Yerres avec la SEM « Développement Val d'Yerres », représentée par Claude POTHION, Président Directeur Général, sise 78 Route Nationale 6 – 91800 BRUNOY,

DIT que le bail est consenti pour une durée de dix huit mois non renouvelable, à compter du 1^{er} novembre 2006,

DIT que le bail est consenti moyennant un loyer mensuel de 435 euros révisable et payable au bailleur le premier de chaque mois,

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98



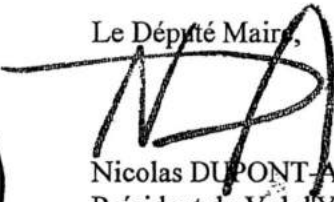
DIT que la SEM « Développement Val d'Yerres » versera un dépôt de garantie d'un montant de 870 euros correspondant à deux mois de loyer,

DIT que cette recette sera inscrite au budget de la Commune.

Fait à Yerres, le 6 février 2008



Le Député Maire,


Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération

